

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026.

Présents : Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Jimmy PAUVERT, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Secrétaire de séance : Stéphane JACOB.

Nombre de Conseillers

- En exercice 15
- Présents 15
- Votants 15

Objet : Subventions versées aux associations

Délibération n° 32/2026

Monsieur le Maire expose : il a été décidé de reconduire ce qui a été fait les années précédentes, à savoir un versement de subventions aux associations locales, dès lors que celles-ci comptent des nucériens mineurs parmi leurs adhérents.

Monsieur le Maire présente les propositions d'attribution, après étude des dossiers par la Commission des Finances, sur une base de 20 € par nucérien mineur pour les clubs sportifs et culturels.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions comme suit :

- U.S. Lorris Football : 340 € (17 enfants nucériens)
- Dans' A Bulle : 100 € (5 enfants nucériens)
- Lorris Natation : 100 € (5 enfants nucériens)
- Association « Les Rythmiques » : 80 € (4 enfants nucériens)
- A.F.A.A.M. : 50 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Stéphane JACOB.